

Créer son organisme de formation



Un organisme de formation ou un dispensateur de formation, parfois appelé prestataire de formation est une personne physique ou morale qui réalise des prestations de formation professionnelle continue.

Les points forts de la formation

- Formation dispensée par une responsable d'organisme de formation labellisé Qualiopi
- Formation théorique et pratique
- Formation en groupe ou individualisée
- Suivi post-formation

Objectifs de la formation

Identifier les étapes : Comprendre le fonctionnement et les obligations d'un organisme de formation / Identifier le marché de la formation professionnelle et ses évolutions / Déclaration de l'organisme de formation

Connaître les démarches nécessaires pour réaliser des actions de formation financées par l'état ou les OPCO (Qualiopi)

Maîtriser les démarches à suivre pour intégrer ses formations au système CPF

Gérer les relations avec les formateurs, gérer la sous-traitance

Communiquer sur son Organisme de formation

Rédiger son BPF (Bilan pédagogique et financier)

Compétences visées

Connaissances des points réglementaires

Établir un plan d'action

Mettre en oeuvre un système qualité

Être en mesure de démarrer son projet de création d'organisme de formation professionnelle

Durée et rythme de la formation

La durée de la formation est de 21h

Plusieurs rythmes possibles

Public visé et pré-requis

Le formation « créer un organisme de formation » est accessible à tout(e). candidat(e). Néanmoins, une bonne compréhension de la langue française est nécessaire.

Contenu de la formation

SÉQUENCE 1 : LES FONDAMENTAUX D'UN ORGANISME DE FORMATION

- Les statuts
- Droits et obligations des organismes de formation
- Identifier le marché de la formation professionnelle (clients, partenaires, financeurs, concurrents...)
- Déclaration de l'organisme de formation

SÉQUENCE 2 : LABELS ET ACCRÉDITATIONS

- Les différents types de financements (CPF/OPCO/POLE EMPLOI etc)
- Le certification Qualiopi : comprendre et préparer son Audit
- CPF : répondre aux exigences des certifications RS et RNCP

SÉQUENCE 3 : LES OUTILS

- Les moyens techniques et pédagogiques utiles
- La mise en place d'une action de formation (Documents nécessaires)
- La communication (site internet, réseaux sociaux, partenaires etc)

SÉQUENCE 4 : LA SOUS-TRAITANCE

- Comprendre le fonctionnement de la sous-traitance

SÉQUENCE 5 : LE BPF (BILAN PÉDAGOGIQUE ET FINANCIER)

- Le comprendre et le préparer
- Préparer un outil de facilitation en prévision du BPF

Moyens pédagogiques

Matériel nécessaire : Ordinateur

Travail individuel ou en collectif

Documents supports remis à l'issue de chaque session

Évaluation

Validation des acquis en fin de formation

Suivi à 6 mois du plan d'action défini à l'issue de de la formation

Certification

Actions de formation dispensées aux créateur et repreneurs d'entreprise

Langue de la formation

Français

Modalités pédagogiques adaptées aux personnes en situation de handicap

Le contenu et les modalités peuvent être adaptés en fonction des contraintes de la personne

Tarifs

- 1470 € : employeurs public ou privés, pôle emploi, opco, financement CPF etc. Contacter l'organisme de formation pour les démarches.
- 1170 € : Autofinancement sans mobiliser son CPF



Intervenante

Emilie BOUILLOT

Lieu

À distance : France

En présentiel : Agen (47)